

Communiqué de presse

Hardis Group signe la Charte de la parentalité en entreprise

La signature de cette charte s'inscrit dans le cadre du plan sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, initié en octobre 2012 au sein de Hardis Group.

Grenoble, le 14 mai 2013 – Hardis Group, société de services, d'édition logicielle métier et d'infogérance, annonce avoir signé la Charte de la parentalité en entreprise. Cette adhésion constitue une nouvelle étape de son plan visant à favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, avec une meilleure prise en compte de la parentalité.

La Charte de la parentalité en entreprise a pour objectif d'inciter les entreprises à proposer à leurs salariés-parents un environnement de travail qui leur permette une meilleure conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle. Lancée en 2008 par l'Observatoire de la Parentalité en Entreprise, en partenariat avec le Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité, elle a été signée par plus de 500 entreprises et associations à ce jour.

La signature de la Charte de la parentalité par Hardis Group s'inscrit dans le cadre du plan sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, initié en octobre 2012. « *Elle est également le reflet des valeurs de notre société : la confiance, la solidarité, l'engagement, le respect des individus et la convivialité* », indique Valérie Masclef, responsable RH de Hardis Group.

Avec cette adhésion, Hardis Group s'engage à mettre en œuvre des dispositifs qui permettent aux salariés de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie de famille. Cela se traduit concrètement par des mesures destinées à :

- faciliter le télétravail lorsque les temps de trajet entre le domicile et le bureau sont importants, ou pour des impératifs familiaux ponctuels ;
- systématiser les entretiens de reprise suite à un congé maternité, d'adoption ou parental ;
- donner un égal accès, aux hommes et aux femmes, au temps partiel ;
- aménager les horaires lors des rentrées scolaires.

Ces dispositifs seront complétés dans les mois à venir par une Charte du bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. « *Notre plan sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes commence à porter ses fruits. Sur les 630 collaborateurs du groupe, 76% sont des hommes et 24% des femmes. En 2012, nous avons embauché, en valeur relative, plus de femmes que d'hommes.* », commente Valérie Masclef.

A propos de Hardis Group

Créé en 1984, Hardis Group exerce le double métier d'éditeur de logiciels et de société de services informatiques. Résolument différente, la société construit sa croissance, depuis sa création, sur une approche pragmatique et des valeurs de proximité et d'engagement fort tant auprès de ses clients que de ses collaborateurs : dirigeants fondateurs toujours à la tête de l'entreprise, 25% des salariés actionnaires, 100% des équipes en France.

Hardis Group intervient dans sept grands domaines : infrastructure et infogérance Cloud, développement et tierce maintenance applicative (TMA), conseil et aide à la MOA, décisionnel, logistique et transport (suite Reflex), outils de développement (Adelia Studio), externalisation de la paie (logiciel Saphyr).

Dans son rôle d'éditeur, Hardis Group intègre elle-même ses solutions ou s'appuie sur un réseau de partenaires. Ses consultants maîtrisent les principales méthodologies pour la réalisation de projets informatiques qualitatifs (ITIL, CMMi...).

En 2012, Hardis Group a réalisé un chiffre d'affaires de 54,7 M€. Le Groupe compte à ce jour plus de 2500 clients et 630 collaborateurs. Basé à Grenoble, Hardis Group dispose de cinq autres agences à Lyon, Paris, Lille, Nantes et Rennes.

www.hardis.fr

Contacts presse

Anjuna

Elodie Cassar

elodie.cassar@anjuna.fr

Tel : +33 9 64 15 31 27

GSM : +33 6 80 53 82 94

Hardis Group

Hélène Leclercq

helene.leclercq@hardis.fr

Tél.: +33 4 76 70 98 41